



Air France

**En direct**



## TELETRAVAIL 2.0

### La CFE-CGC signe l'avenant sur le Télétravail !

Après plus d'un an de télétravail généralisé, en raison de la crise sanitaire, et de l'activité partielle, **un bilan s'impose** :



Un retour sur site « intelligent »

- **Pour la CFE-CGC, il est inconcevable de continuer sur l'existant** alors que les salariés ont su s'adapter à la maîtrise des outils informatiques, à la relation à distance et ont gagné en autonomie.
- Ils ont démontré leur performance, leurs facultés d'adaptation et une productivité encore plus importante.
- Il est temps que **l'entreprise s'ouvre au télétravail version 2.0 et que les mentalités évoluent** pour les salariés qui restent et pour attirer de futurs embauchés.
- **Il est important de donner du sens au travail et ne pas retomber dans certains travers telle la surveillance présente.**

Les principales évolutions de cet avenant sont les suivantes :

- Le télétravail, sur la base du **volontariat**, peut s'exercer **hors des locaux de l'entreprise**, en France métropolitaine, pas seulement à domicile,
- Le télétravail Occasionnel permet de disposer de **48 jours/an cumulable avec le travail alterné**,
- Le télétravail Alterné va de **1 à 3 jours/semaine cumulable avec le travail occasionnel**,
- Le télétravail Régulier implique des retours ponctuels dans l'entreprise, **entre 2 et 4 jours/mois**.



**Prochain rendez-vous en Octobre**

Avec la renégociation de la totalité de l'accord Qualité de Vie au Travail.

Lors de cette négociation QVT, nous reviendrons sur la **révision de la prime quotidienne de 4 €** qui :

- N'a pas été augmentée depuis des années,
- Ne tient pas compte de l'inflation,
- Ne couvre pas les frais d'eau, d'électricité, et d'installation,
- Ne compense pas l'absence de prime repas et la perte des IKV.

Alors que le télétravail **génère d'importantes économies pour AF** :

- Energétiques,
- Immobilières,
- d'Indemnités kilométriques,
- etc..

**Votre Equipe CFE-CGC**

*Rapprochez-vous de vos représentants et rejoignez-nous en adhérant !*

**CFE-CGC Air France**

Roissy-pôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France  
(+33)1.41.56.04.70 - dome.cfecgcaf@gmail.com - www.cfecgcaf.org

